

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF DU 3<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL de FOURMIES en AVESNOIS VHC PEA

31 juillet et 01 aout 2021

Ce règlement particulier complète ou modifie le règlement standard des rallyes français, *les règles spécifiques des rallyes VHC et le règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2021.*

## PROGRAMME – HORAIRES

Le rallye national VHC est organisé en doublure du Rallye National de FOURMIES en AVESNOIS, il est ouvert à toutes les voitures VHC. Les articles et parties d'articles non repris dans ce règlement sont identiques au rallye national, qui fera foi en cas de contestation.

Les concurrents du rallye V.H.C partiront devant le Rallye de FOURMIES en AVESNOIS moderne et ce pour l'ensemble du rallye.

## ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile SAMBRE et HELPE organise les 31 juillet et 1er aout 2021 un rallye automobile nationale de véhicules historiques de compétition (VHC) en doublure du rallye de FOURMIES en AVESNOIS dénommé :

## **3<sup>ème</sup> RALLYE National de FOURMIES en AVESNOIS VHC**

Ce rallye sera organisé conformément aux règlements de la FFSA.

### **1.1 : Officiels:**

**La liste des officiels est identique au rallye national.**

Le Directeur de course délégué au VHC est Laurent LAMBERT

Le Responsable Technique délégué au VHC est Bernard POTTIER

### **1.2 : Eligibilité:**

Ce rallye compte pour : La coupe de France des rallyes VHC **Coefficient 2.**

#### **• : Vérifications:**

- Lors de la prise des road book, les équipages engagés recevront une convocation pour les vérifications des documents et des voitures qui auront lieu à l'Hôtel de Ville et sur la Place Verte de FOURMIES.
- Si les concurrents ne reçoivent pas cette convocation avant le jeudi qui précède le rallye, il leur appartient de téléphoner au secrétariat du rallye pour connaître celle-ci.
- Les vérifications finales éventuelles auront lieu dès l'arrivée au Garage SPEEDY, Zone Commerciale de CARREFOUR, rue Théophile LEGRAND à FOURMIES. Le prix de la

main d'œuvre est fixé à 60 euros T.T.C.

## ARTICLE 2 : ASSURANCES

Conforme au règlement de la F.F.S.A.

## **ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1 : Demande d'engagement - inscriptions:**

Toute personne qui désire participer au 1<sup>er</sup> RALLYE NATIONAL DE FOURMIES EN AVESNOIS VHC doit adresser au secrétariat, avant le lundi 15 Juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement jointe en annexe, dûment complétée.

- Les droits d'engagements sont fixés à **416 €** y compris la contribution commissaires de la LSAHF **356 €** pour les équipages (pilote et co-pilote) licenciés à ASA SAMBRE /HELPE **386 €** pour les équipages dont 1 membre est licencié à l'ASA SAMBRE /HELPE, avec la publicité facultative des organisateurs et à **756 €** y compris la contribution commissaires de la LSAHF **706 €** pour les équipages (pilote et co-pilote) licenciés à ASA SAMBRE /HELPE **676 €** pour les équipages dont 1 membre est licencié à l'ASA SAMBRE /HELPE sans cette publicité.
- **Fournir copie de la 1ère page du PTH**

**3.1.10P :** Le nombre maximum des partants ne sera pas supérieur à **150** voitures. Soit 110 modernes et 20 VHC et 20 VHRS. Si le nombre de VHC et de VHRS est inférieur à 40 partants la liste des engagés au rallye moderne sera complétée par les équipages de la liste d'attente dans l'ordre de celle ci afin d'avoir 130 équipages au total. Il en sera de même si le nombre des équipages modernes est inférieur à 90 les équipages VHC et VHRS pourront être ajoutés

### **3.3.P : ORDRE DE DEPART :**

La liste des numéros de compétition sera établie par l'organisateur

L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant suivant :

■Pilotes prioritaires (FIA et FFSA)■Pilotes désignés par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents.

■Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des groupes et classes suivants :

oGroupe 4/5, Groupes B et A, Groupe 2, Groupe 3, Groupes N et 1, Classic, le tout dans l'ordre décroissant des cylindrées.

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures).La FFSA se réserve le droit de statuer sur la classification d'un pilote en dehors de ces critères sans en justifier les raisons.

## **ARTICLE 4P: VOITURES ET EQUIPEMENTS.**

### **4.1 : Voitures admises**

Conforme aux règles spécifiques VHC et au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2021.

### **4.3 : ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 5P : PUBLICITE**

La publicité obligatoire et facultative sera portée à la connaissance des concurrents par un communiqué de l'organisation qui sera remis lors de la prise du Road-book ou lors des vérifications des documents

## **ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES.**

## 6.1 : DESCRIPTION

**Rallye identique au rallye " moderne ".**

## 6.2 : RECONNAISSANCES.

Les reconnaissances sont autorisées **les samedi 24 Juillet, vendredi 30 Juillet 2021.** Comme le rallye national avec les mêmes obligations.

## ARTICLE 7 : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA

Le départ sera donné le Samedi 31 Juillet 2021 pour le premier Historique avant le Rallye National de Fourmies en Avesnois. Il en sera de même pour le départ de la 2<sup>ème</sup> étape et dans l'ordre du classement de la première étape.

## 7.2 : Dispositions Générales Relatives Aux Contrôles

**7.2.11P** : Idem Rallye moderne

**7.3.13P** : **Aux CH de fin d'étape, les équipages sont autorisés à pointer en avance sans encourir de pénalités.**

**7.3.17P** : **Nouveau départ après abandon / Rallye 2**

Conforme aux règles spécifiques VHC 2021.

## 7.5.17.4P : ABANDON

**Il est OBLIGATOIRE pour un concurrent abandonnant en ES ou sur les secteurs de liaison d'avertir le P.C le plus rapidement possible au 03.21.81.47.19**

## ARTICLE 8 : RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 9 : CLASSEMENT

*Conforme au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2021.*

A l'issue de chaque rallye un classement selon les regroupements suivants :

- Un classement général est publié pour les Groupes 1, 2, 3, 4/5.
- Un classement général est publié pour les Groupes N VHC J, A VHCJ, B VHC J (1982 - 1990)
- Un classement général est publié pour le Groupe Rallye Classic de Compétition (1977 - 1981)

**A aucun moment du rallye il ne devra être établi un classement général toutes périodes confondues.**

Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

#### **ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES.**

La remise des prix se fera sur le podium d'arrivée du rallye situé Place Verte à FOURMIES.

Il n'y aura pas de prix en espèces.